FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS
OU CERTIFICAT D'AUTORISATION
Service de l'urbanisme

111, 4e avenue, Crabtree, Québec, J0K 1B0
450-754-3434, info@crabtree.quebec

Demande reçu le :

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du requérant : _____

Êtes-vous le propriétaire : ☐ Oui ☐ Non (Si non, s.v.p. fournir une procuration)

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Adresse des travaux : _____

Numéro(s) de lot(s) : _____

Terrain riverain : ☐ Oui ☐ Non

NATURE/TYPE DES TRAVAUX

NATURE DES TRAVAUX :

- ☐ Nouvelle construction
- ☐ Agrandissement
- ☐ Rénovation / Transformation
- ☐ Démolition
- ☐ Autre : _____

TYPE DE BÂTIMENT :

- ☐ Bâtiment principal
- ☐ Garage détaché
- ☐ Remise / cabanon
- ☐ Abri d'auto permanent
- ☐ Galerie, patio, gazébo
- ☐ Raccordement
- ☐ Enseigne / affichage
- ☐ Installation septique
- ☐ Prélèvement des eaux
- ☐ Entrée charretière / ponceau
- ☐ Clôture
- ☐ Piscine
- ☐ Abattage
- ☐ Autres :

Coût des travaux : _____

Date prévue début des travaux : _____

Date prévue fin des travaux : _____

DESCRIPTION DES TRAVAUX

111, 4e avenue, Crabtree, Québec, J0K 1B0
450-754-3434, info@crabtree.quebec

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

☐ Propriétaire ☐ Entrepreneur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

RBQ :

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX POUR DEMANDE DE PIIA (SI APPLICABLE)

TOITURE (matériaux, couleur du toit, consoles, frises décoratives, corniche, lucarnes, etc.)
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR (matériaux, couleur, cornières, chambrables, volets, etc.)
PORTES ET FENÊTRES (matériaux, couleur, type, cadrage, carrelage, etc.)
GALERIE (toiture/porche, balustrades, poteaux, etc.)
Veuillez fournir les photos, les échantillons numériques des matériaux ainsi que les frais nécessaire à l'analyse de la demande de PIIA

111, 4e avenue, Crabtree, Québec, J0K 1B0
450-754-3434, info@crabtree.quebec

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION

(Cette liste est non exhaustive, se référer au règlement #2024-424, chapitre 3 pour la liste complète)

Construction neuve :

1. Plans détaillés d'architecture
2. Plan d'implantation original, signé par un arpenteur-géomètre

Agrandissement :

1. Plans détaillés de l'ouvrage projeté
2. Plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre

Installation septique :

1. Rapport de caractérisation du site préparé par un professionnel compétent
2. Rapport de conformité préparé par un professionnel compétent (à la fin des travaux)

Prélèvement des eaux (puit) :

1. Rapport et plan de localisation du puit projeté préparé par un professionnel compétent
2. Rapport de forage (à la fin des travaux)

Article 2.1.1 : Conditions préalables à la demande de permis ou de certificat

1. La demande doit être faite sur les formulaires prescrits par la Ville, le cas échéant, et être déposée auprès du fonctionnaire désigné ;
2. La demande doit être accompagnée des plans et documents requis ;
3. Les frais exigibles à la demande ont été payés ;

Article 2.1.2 : Dispositions concernant les plans et documents requis

Tout plan requis pour la demande de permis ou de certificat doit être réalisé selon les règles de l'art et présenter,au minimum, le titre du plan, le nom du concepteur, l'échelle du plan, la direction du nord ainsi que la date de réalisation du plan et ses modifications, s'il y a lieu.

Le fonctionnaire désigné peut demander au requérant de fournir des plans et documents complémentaires à ceux requis aux règlements d'urbanisme,
notamment les rapports techniques, tests et essais nécessaires pour établir la conformité de la demande de permis ou de certificat aux règlements d'urbanisme.

Article 2.1.3 : Dispositions concernant les frais exigés

Le paiement des frais exigés lors de la demande de permis et de certificat n'est pas remboursable, même dans le cas d'un refus d'émission du permis ou du certificat. Cette disposition s'applique également au paiement des frais pour toute analyse, demande de modification, d'études ou autres exigés par les règlements d'urbanisme.

Permis valide pour une durée de 12 mois

111, 4e avenue, Crabtree, Québec, J0K 1B0
450-754-3434, info@crabtree.quebec

LISTE DES TARIFS ET DÉPÔT APPLICABLES

Règlement sur les permis et certificats #2024-424

Article 8.1.9 : Dispositions relatives au dépôt exigé dans le cadre d'un permis de construction pour l'érection ou l'agrandissement d'un bâtiment principal

En supplément du coût du permis de construction, un dépôt de 1 000 $ est exigé lors de la demande de permis pour la construction ou l'agrandissement d'une construction principale. Ce dépôt est remboursé à dans les 60 jours suivant le dépôt à la ville du certificat de localisation du nouveau bâtiment réalisé par un arpenteur-géomètre.

Article 8.1.10 : Dispositions relatives au dépôt exigé dans le cadre d'un permis de construction pour un nouveau

En supplément du coût du permis de construction, un dépôt de 1 000 $ est exigé lors de la demande de permis. Ce dépôt est remboursé à la fin des travaux, dans les 30 jours suivant le dépôt à la ville du certificat de localisation du nouveau bâtiment

Article 8.1.11 : Dispositions relatives au dépôt exigé dans le cadre d'un ouvrage de traitement des eaux usées,

En supplément du coût du certificat de tout type d'installation septique, à l'exception du changement de la fosse uniquement, un dépôt de 400 $ doit être déposé en appui à la demande. Ce dépôt est remboursé dans les 30 jours suivant la fin des travaux sous réserve de la présentation d'un rapport d'inspection de l'installation septique signé et scellé par un professionnel compétent en la matière.

Un dépôt de 400 $ doit aussi être déposé en appui à la demande dans le cadre de travaux relatifs à une installation de prélèvement des eaux souterraines ou d'un forage. Ce dépôt est remboursé dans les 30 jours suivant la fin des travaux sous réserve de la présentation du rapport de forage ou de scellement signé et scellé par le professionnel indiqué au permis.

111, 4e avenue, Crabtree, Québec, J0K 1B0
450-754-3434, info@crabtree.quebec

LISTE DES TARIFS ET DÉPÔTS APPLICABLES (SUITE)

Permis de construction										
Construction										
Bâtiment principal résidentiel	Bâtiment principal commercial	Bâtiment principal industriel	Bâtiment principal mixte	Bâtiment principal agricole	Bâtiment principal pour un usage autre que résidentiel et non mentionné au présent tableau	Bâtiment secondaire ou accessoire avec fondation pour un usage autre qu'agricole	Bâtiment secondaire ou accessoire sans fondation pour un usage autre qu'agricole	Bâtiment accessoire agricole		
250 $ de base plus 100 $ par logement additionnel	500 $ de base plus 1 $ par mètre carré de superficie de plancher du bâtiment incluant le sous-sol	500 $ de base plus 1 $ par mètre carré de superficie de plancher du bâtiment incluant le sous-sol	500 $ de base plus 1 $ par mètre carré de superficie de plancher utilisé à des fins autres que résidentielles et incluant le sous-sol plus 100 $ par logement	150 $	500 $ de base plus 1 $ par mètre carré de superficie de plancher du bâtiment incluant le sous-sol	50 $	30 $	50 $		
Transformation, réparation ou rénovation										
Bâtiment principal résidentiel	Bâtiment principal pour un usage autre qu'agricole ou résidentiel dont le coût des travaux est de moins de 100 000 $	Bâtiment principal pour un usage autre qu'agricole ou résidentiel dont le coût des travaux excède 100 000 $	Bâtiment principal agricole	Bâtiment secondaire ou accessoire avec fondation pour un usage autre qu'agricole	Bâtiment secondaire ou accessoire sans fondation pour un usage autre qu'agricole	Bâtiment accessoire agricole				
50 $	200 $	300 $ de base plus 1 $ par tranche de 1 000 $ du coût des travaux	75 $	25 $	25 $	25 $				
Agrandissement										
Bâtiment principal résidentiel	Bâtiment principal pour un usage autre que résidentiel ou agricole dont le coût des travaux est de moins de 100 000 $	Bâtiment principal pour un usage autre que résidentiel ou agricole dont le coût des travaux excède 100 000 $	Bâtiment principal agricole	Bâtiment secondaire ou accessoire	Bâtiment secondaire ou accessoire sans fondation pour un usage autre qu'agricole	Bâtiment accessoire agricole				
100 $	200 $	300 $ de base plus 1 $ par tranche de 1 000 $ du coût des travaux	100 $	25 $	25 $	25 $				

Enseigne	20 $
Déplacement d'un bâtiment principal	75 $
Déplacement d'un bâtiment accessoire	50 $

Intervention	Coût du certificat
Piscine creusée ou semi-creusée	30 $
Piscine hors terre ou démontable	20 $
Clôture, haie, muret	10 $
Abattage	/
Installations d'épuration des eaux usées (construction, modification, remplacement)	50 $
Installation de prélèvement des eaux souterraines	50 $
Remblais/Déblais	50 $
Forage	50 $
Travaux de stabilisation des rives	50 $
Démolition d'un bâtiment principal	50 $
Démolition d'un bâtiment accessoire	30 $

111, 4e avenue, Crabtree, Québec, J0K 1B0
450-754-3434, info@crabtree.quebec

SECTION RÉSERVÉE À L'USAGE DE LA VILLE

☐ Travaux assujetis au PIIA
☐ Travaux reliés à une dérogation mineure
☐ Travaux assujettis au règlement de démolition

Date du CCU : _____

Notes particulières :

En signant ce formulaire, vous consentez à ce que nous utilisions vos coordonnées afin de pouvoir communiquer avec vous.

Signature du demandeur : _____ Date: _____